

Cœur d'Ostrevent

RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2021



Cœur Communauté
de Communes
d'Ostrevent



Ce rapport a pour objet de répondre aux obligations de la loi d'Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010 dite « Grenelle II » qui impose aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable (...) présenté en assemblée délibérante. La nature de ces obligations a été précisée par décret le 17 juin 2011 et par la circulaire du 3 août 2011.

Conformément à l'article L.110-1 du code de l'environnement, ce rapport est organisé selon les cinq finalités du développement durable:

- **La lutte contre le changement climatique,**
- **La préservation de la biodiversité, protection des milieux et ressources,**
- **L'épanouissement de tous les êtres humains, cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations,**
- **Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.**

Ce rapport n'a pas l'ambition d'être exhaustif. Il donne néanmoins une bonne vision de la diversité des initiatives en la matière. Il permet de poser un regard global, au travers du filtre développement durable, sur l'ensemble des actions menées par le Cœur d'Ostrevent.



SOMMAIRE

PAGE 4

—
**LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE ET PROTÉGER L'ATMOSPHERE**
—

PAGE 6

—
**PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ,
PROTÉGER LES MILIEUX ET LES RESSOURCES**
—

PAGE 10

—
**FAVORISER LA COHÉSION ET LA MIXITÉ SOCIALE.
PARTICIPER À L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS
LES ÊTRES HUMAINS**
—

PAGE 17

—
**ENCOURAGER DES DYNAMIQUES
DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES
DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION
RESPONSABLES**
—

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTÉGER L'ATMOSPHÈRE



L'Espace Info-Energie de Cœur d'Ostrevent

Porté par l'association INHARI, l'Espace Info Energie (EIE) est un service d'information gratuit, neutre et indépendant sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables (éco-gestes, isolation, chauffage, ventilation, aides financières...). L'EIE est financé par la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, la Région Hauts-de-France et l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

Malgré la crise sanitaire liée au covid-19, les demandes de conseils se maintiennent par rapport à 2019 avec **774 demandes en 2020**. A noter que 70% des conseils ont été apportés par téléphone.

L'Espace Info Energie estime qu'il a contribué à générer **2 755 710 € de travaux de rénovation énergétique** sur le territoire en 2020.

En 2021, l'Espace Info Energie devient l'**Espace Conseil FAIRE** afin de s'intégrer à la nouvelle signature du ministère de la Transition écologique et solidaire, du ministère de la Cohésion des territoires et de l'ADEME.



Pourquoi **FAIRE** ? **F**aciliter, **A**ccompagner et **I**nformer sur la **R**énovation **E**nergétique. L'Espace Conseil **FAIRE accompagne gratuitement les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique et d'énergies renouvelables**. Il les informe sur **les différentes techniques et matériaux** ainsi que sur les **aides financières mobilisables**.



Une centrale photovoltaïque en projet

Acteur majeur de la production d'électricité verte en France, Total Quadran souhaite implanter une centrale photovoltaïque à Somain, Z.A La Renaissance, sur le site de l'ancienne usine à boulets.

Le projet est d'envergure et les chiffres sont impressionnants. En effet, cette centrale sera composée de **30 000 panneaux solaires** qui seront installés sur une surface de **13 ha**. **Elle produira 11 484 MWh*/an, couvrant ainsi les besoins d'environ 6 160 habitants**.

L'intérêt du projet pour la Communauté de Communes est de **requalifier et valoriser un site pollué par la production d'électricité renouvelable**.



Promotion de l'électromobilité



Cœur d'Ostrevent a fait l'acquisition en 2020 de **3 nouveaux véhicules électriques** d'occasion et la location de deux autres véhicules est programmée en début d'année 2021. Soit à terme pour le Cœur d'Ostrevent 8 véhicules électriques.

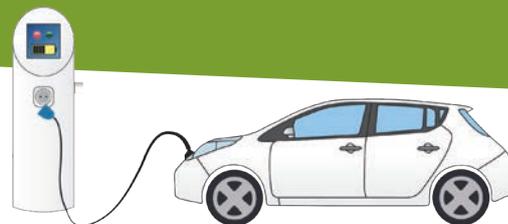
Cette action s'inscrit dans le cadre de la **charte de développement de l'électromobilité régionale** mais aussi du **Plan Climat Energie Territorial** et de la fiche action 2.5.3 « Développer les véhicules moins polluants ».

A noter que la loi pour la **transition énergétique pour la croissance verte** (TEPCV) impose d'intégrer, lors du renouvellement de la flotte des collectivités, 20 % de véhicules à faibles émissions ou à très faibles émissions.

Suite au Grenelle de l'Environnement, le développement des véhicules électriques est devenu une priorité importante de la stratégie nationale de réduction de gaz à effet de serre.

Le véhicule électrique en quelques chiffres

- 2 à 6 fois moins d'émissions de CO₂ sur l'ensemble du cycle de vie du véhicule électrique par rapport à un véhicule thermique
- 80 % des composants des batteries lithium sont déjà recyclables
- 2 à 3 € pour 100 km parcourus en véhicule électrique contre 6 à 8 € pour un véhicule thermique
- Jusqu'à 11 000 € d'aides de l'État à l'achat
- Dans 90 % des cas, une recharge qui s'effectue à domicile ou au travail
- Plus de 29 000 points de recharge ouverts au public



Aide à l'acquisition de VAE en Cœur d'Ostrevent

L'objectif est double : favoriser le développement des modes doux et lutter contre la sédentarité.

- Cette initiative répond aux objectifs de la fiche 254 du PCAET « favoriser l'usage des modes doux dans les déplacements du quotidien ».
- L'utilisation des modes doux (marche à pied, vélo...) est relativement faible sur le territoire. Si la marche à pied représente 26% des déplacements, le vélo n'est utilisé que pour seulement 2,5% des trajets. Or ces modes permettraient de répondre à de nombreux besoins (**en France, 1 déplacement en voiture sur 3**

fait moins de 3 km), tout en étant très favorables à la santé (exercice quotidien, réduction de la pollution atmosphérique). Il convient donc d'apporter aux usagers du territoire des solutions adaptées à leurs besoins et les inciter par différents leviers à utiliser le vélo ou la marche à pied le plus souvent possible.

- Il s'agit également de laisser la voiture au garage et éviter l'autosolisme, en contrepartie les cyclistes s'engagent à utiliser le VAE comme moyen de locomotion prioritaire dans leurs déplacements au quotidien dans la mesure du possible (études, travail, loisirs..).

JUSQU'À 200 €* OFFERTS POUR L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE NEUF

Bougez Autrement avec Cœur d'Ostrevent

*Aide limitée à 25% du prix TTC du cycle

Plus d'informations sur www.cc-coeurdostrevent.fr

Contactez-nous au 03.27.71.37.44

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, PROTÉGER LES MILIEUX ET LES RESSOURCES



LABEL RAMSAR, une reconnaissance mondiale pour les zones humides

Le 2 février 2021, le site Ramsar des Vallées de la Scarpe et de l'Escaut, qui intègre 10 communes de Cœur d'Ostrevent, fête son premier anniversaire. Pour la Communauté de Communes, ce label est la reconnaissance et la poursuite d'une démarche partenariale pilotée par les équipes du Parc naturel engagée depuis plus de 4 ans pour protéger et valoriser les zones humides du territoire.

Le site labellisé représente la plus grande zone humide intérieure de la région Hauts-de-France : une incroyable mosaïque de plans d'eau, canaux, prairies, roselières, tourbières, forêts alluviales ou marécageuses... Sur notre territoire, ces joyaux à préserver sont par exemple : la Scarpe et ses abords, les Tourbières de Vred et Marchiennes (bientôt classée Réserve naturelle nationale), les marais de Fenain et Sonnevillie à Wandignies-Hamage, le Terril des Argales à Rieulay et le site des Fiantons à Pecquencourt, la Forêt et la Réserve naturelle régionale du Pré des Nonnettes à Marchiennes.

Autre caractéristique du site, celui-ci est structuré par un abondant réseau hydrographique avec près de 1 200 km de voies d'eau qui traversent le périmètre, dont 75 km de fleuve ou rivières canalisées (Scarpe et Escaut), 300 km de cours d'eau (Décours, Traitore...) et 800 km de fossés.

Un atout pour renforcer l'attractivité du territoire

Grâce à la diversité de leurs paysages et des espèces animales et végétales rares qu'ils abritent, les milieux humides sont, de tous les milieux naturels, ceux qui possèdent le plus fort potentiel de valorisation touristique.

Cœur d'Ostrevent entend bien profiter de ce potentiel ainsi que de la dynamique de réseau et de la visibilité internationale apportées par le label Ramsar pour renforcer son attractivité.

La labellisation va permettre d'amplifier la stratégie et le programme d'actions de la charte de valorisation touristique de la Scarpe signée avec le Parc naturel régional et les Voies Navigables de France ».

Parmi les projets :

- la création de belvédères pour prendre de la hauteur et s'émerveiller devant ces paysages sculptés par l'eau
- la création d'un parcours nautique ludique pérenne entre Vred et Warlaing
- la poursuite du développement touristique fluvestre (sur la voie d'eau et ses abords) et du développement du slow tourisme
- l'amélioration de l'accessibilité aux sites et de leurs connexions (sécurisation de la connexion entre le chemin de halage en rive droite de la Scarpe et le Terril des Argales, aménagement de la connexion entre ce même chemin de halage et la Voie Verte de la Plaine de la Scarpe...).

Enfin, parce que le contact avec la nature a tendance à réduire le stress et à améliorer la santé, Cœur d'Ostrevent envisage l'organisation en 2021 d'un programme d'activités sport santé sur les sites supports de biodiversité permettant l'accueil du public (Forêt de Marchiennes, Terril des Argales...). Une trentaine de rendez-vous en plein air seront mis en place autour de diverses activités (marche nordique, zumba, strong...).

Dans ce contexte de pandémie de Covid 19, ces rendez-vous seront l'opportunité de lutter contre la sédentarité et de promouvoir les bienfaits d'une activité physique régulière (diminution des risques de développer une pathologie chronique, meilleure défense immunitaire face au virus, impact positif sur le mental).

Dispositif Actions Nature

En 2020, Cœur d'Ostrevent a renouvelé son dispositif « Actions Nature » en accompagnant les acteurs s'engageant dans un projet concret de restauration de la nature.

Zoom sur l'école Bernard Hinault de Tilloy-lez-Marchiennes :

Dans le cadre de son projet de labellisation E3D*, l'école Bernard Hinault met en place depuis 2018 des actions en faveur du développement durable. L'action a commencé avec l'aménagement d'un potager, puis l'installation d'un hôtel à insectes. En parallèle, les élèves ont été sensibilisés au tri des déchets, au gaspillage alimentaire, aux économies d'eau et participant chaque année à l'opération « Nettoyons la nature ». La toute dernière action menée est la création en décembre d'une mare pédagogique, réalisée avec les soutiens logistique et financier de Cœur d'Ostrevent.

En effet, dans le cadre de ses « Actions Nature », la Communauté de Communes accompagne des projets participatifs concrets de restauration de la biodiversité et notamment des projets issus d'établissements scolaires. Pour mener à bien ce chantier, elle a confié son animation à l'association Les Blongios.



*E3D : Label académique valorisant les démarches globales des écoles et établissements scolaires en faveur du développement durable.

Bilan des chantiers nature



ECOLE COMMUNALE BERNARD HINAULT DE TILLOY-LEZ-MARCHIENNES :

- **Thématique du chantier :** Restauration et végétalisation de la mare
- **Effectif :** 35 élèves de la grande section au CM1/CM2



ECOLE COMMUNALE D'ANICHE :

- **Site :** Espace vert de l'école
- **Thématique du chantier :** Plantation d'arbres fruitiers
- **Effectifs :** 440 élèves de CE1-CE2



REP DE MASNY :

- **Site :** Espace Naturel Sensible du Terril Sainte Marie à Auberchicourt
- **Thématique du chantier :** Préservation de milieu ouvert par recépage de ligneux
- **Effectifs :** 80 élèves de classes de CM2 et de 6^{ème} de collège



ECOLE COMMUNALE DE VRED :

- **Site :** Espace vert de l'école
- **Thématique du chantier :** Restauration de la mare
- **Effectifs :** 40 élèves de classes allant du CP au CM1



INSTITUT AGRICOLE D'ANCHIN :

- **Site :** Mare de l'ancienne peupleraie de l'Institut d'Anchin,
- **Thématique du chantier :** Faucardage de la mare, taille de saules blancs en têtards, reprofilage de berges
- **Effectifs :** 20 et 14 élèves de 2^{nde}



Plantons le Décor... ensemble !



En partenariat avec Espaces Naturels Régionaux, Cœur d'Ostrevent propose, chaque année, de participer à une commande groupée d'arbres, d'arbustes fruitiers et de légumes anciens d'origine régionale, offrant ainsi la possibilité de contribuer à la préservation de la biodiversité locale.



Pour qui ?

L'Opération Plantons Le Décor, animée par le Cœur d'Ostrevent sur son territoire, s'adresse à tous : particulier, administrateur d'une association, un exploitant agricole, un enseignant, un élu d'une commune, un chef d'entreprise... Tous invités à participer à cette commande groupée et à bénéficier d'un large choix d'arbres, d'arbustes, de fruitiers, de semences et de bulbes de légumes d'origine régionale bien adaptés au sol et au climat de notre territoire et produits par des pépiniéristes des Hauts-de-France à des prix avantageux.

Pourquoi ?

Parce qu'en achetant des plants dans le cadre de l'Opération Plantons le Décor l'objectif et d'impliquer le plus grand nombre dans l'aménagement de notre paysage quotidien, qui, demain, sera celui de nos enfants. Il s'agit également de participer activement à la conservation du patrimoine végétal régional et à la préservation de la biodiversité locale.



Plantation d'arbres : Cœur d'Ostrevent mobilisé !

Ces 8 dernières années, la Communauté de Communes a contribué à la plantation de plus de **5 000 arbres et arbustes d'essence locale et 128 fruitiers** sur des parcelles communales. Ceux-ci ont été plantés par des structures éducatives et le grand public dans le cadre de plantations participatives organisées avec les communes du territoire.

Citons en exemple : la création de vergers à Wandignies-Hamage et Warlaing, les plantations d'arbres à Lewarde et Vred pour lutter contre la Renouée du Japon, la plantation d'une haie à l'école de Fenain, la plantation d'arbustes fruitiers dans le jardin de la Brasserie Dufour avec les écoliers à Marchiennes ou encore la végétalisation du quartier Saint-Roch à Monchecourt.

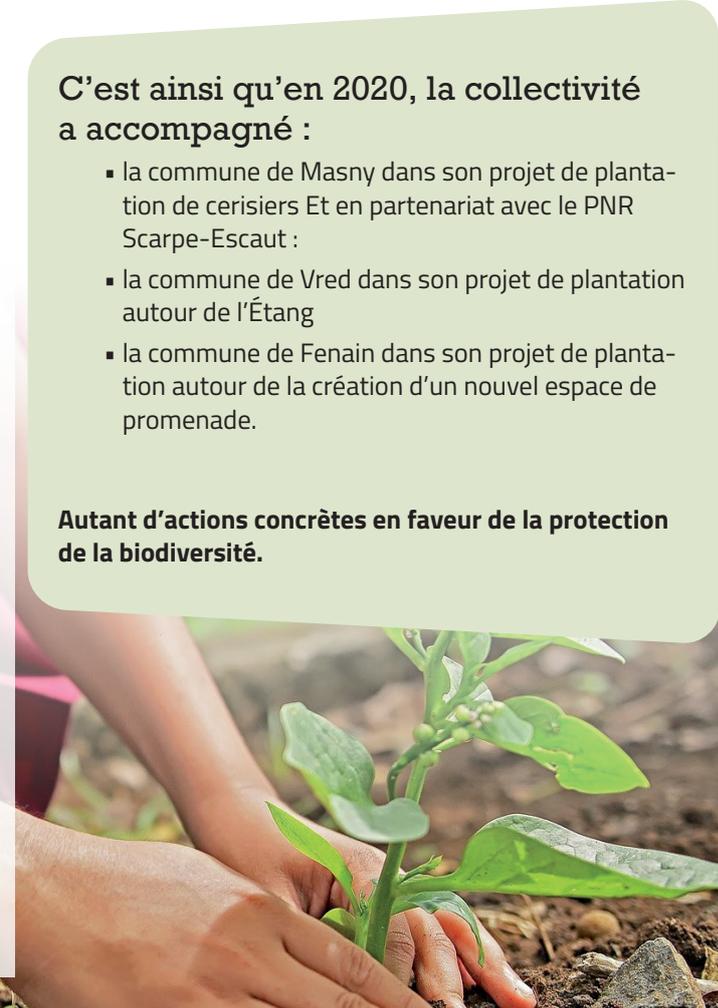
Les communes accompagnées dans leurs projets de plantation

Cœur d'Ostrevent apporte à ses communes membres ayant un projet de plantation un **accompagnement technique** (choix des plants et des espaces, entretien des plantations...), un **accompagnement financier** (direct ou indirect), un **accompagnement logistique** (organisation de la livraison des plants, mise en jauge...) et enfin un accompagnement pédagogique (organisation de l'encadrement des animations de plantations participatives via des prestataires qualifiés ou des partenaires tels que les écogardes du Parc naturel régional Scarpe-Escaut).

C'est ainsi qu'en 2020, la collectivité a accompagné :

- la commune de Masny dans son projet de plantation de cerisiers Et en partenariat avec le PNR Scarpe-Escaut :
- la commune de Vred dans son projet de plantation autour de l'Étang
- la commune de Fenain dans son projet de plantation autour de la création d'un nouvel espace de promenade.

Autant d'actions concrètes en faveur de la protection de la biodiversité.





Toutes les collectes de déchets maintenues pendant la période de confinement

Suite aux recommandations de l'État pour limiter la propagation du virus Covid-19, la Communauté de Communes a tenu à assurer la continuité de l'intégralité des collectes des déchets, mission essentielle de salubrité publique et a mis en place un ramassage exceptionnel des encombrants en porte à porte fin avril - début mai 2020.

▪ **90 agents, salariés des sociétés Theys et Wiart**, ont été présents pour assurer chaque jour les collectes des déchets ménagers, des déchets recyclables, des déchets verts et du verre.

▪ **3 agents du service de Gestion des Déchets** du Cœur d'Ostrevent étaient mobilisés pour encadrer la mise en place de ces collectes et répondre aux nombreuses questions des habitants par téléphone, mail et via les réseaux sociaux.

▪ **1240 tonnes de déchets** ont été collectées lors du ramassage exceptionnel du territoire en porte à porte.



En 2020 le bilan chiffré est contrasté au niveau des tonnages collectés, avec une augmentation de la production d'ordures ménagères résiduelles (+ 4 kg/hab par rapport à 2019) et une baisse des emballages recyclables / papiers et du verre (respectivement -1,1 et -4 kg/hab). Au global, **la production de déchets ménagers a augmenté de 4 kg/hab en 2020** (hors déchèterie et collecte exceptionnelle des encombrants) essentiellement du fait de la collecte des déchets végétaux très abondants durant le confinement du printemps (+5,64 kg/hab, soit +7% par rapport à 2019).

Les conditions particulières tout au long de l'année 2020 n'ont pas permis de réaliser beaucoup d'actions de sensibilisation aux gestes du tri et de la réduction des déchets.

On peut toutefois retenir une **intervention commune service déchets et service prévention santé qui a eu lieu au collège Victor Hugo de Somain pendant l'été 2020**. Dans le cadre de l'école ouverte, deux groupes de collégiens volontaires ont pu profiter d'une activité sport/santé/déchet à travers des ateliers sportifs (type tir à l'arc, basket...) adapté aux consignes de tri des déchets du territoire, tout en apprenant à respecter les gestes barrières.



FAVORISER LA COHÉSION ET LA MIXITÉ SOCIALE PARTICIPER À L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

L'habitat est une composante majeure des politiques de développement et d'aménagement de notre territoire.

A cet égard, Coeur d'Ostrevent mène une **action volontariste** pour permettre à ses habitants d'accéder à un logement au coût abordable, de meilleure qualité et qui réponde à leurs besoins, tout en s'attachant à attirer de nouvelles populations.

La politique de l'Habitat et de Peuplement de Coeur d'Ostrevent s'appuie sur le Programme Local de l'Habitat (PLH) qui se conçoit comme la « feuille de route » de la Collectivité en matière d'équilibre social de l'habitat.

Le PLH communautaire 2019-2025 a été approuvé par le conseil communautaire le 17 octobre 2019.

Il répond à un certain nombre de principes :

- **La qualité** : poursuivre et amplifier l'amélioration du cadre de vie et la qualité urbaine.
- **L'équilibre** : rechercher un développement territorial équilibré.
- **L'adéquation** : favoriser « réhabilitation de l'existant » à « construction neuve » pour la production neuve.
- **La valorisation** : poursuivre l'amélioration du parc existant (parc public et parc privé).
- **Le dialogue** : se donner les moyens d'une animation partagée de la politique Habitat sur le territoire.

Le PLH communautaire comprend **26 fiches-actions** qui s'articulent autour de 4 axes stratégiques :

- **Axe 1** : Adapter l'habitat au besoin de tous.
- **Axe 2** : Valoriser le parc existant et améliorer le cadre de vie des habitants.
- **Axe 3** : Contribuer à un développement territorial cohérent.
- **Axe 4** : Animer la politique communautaire de l'Habitat.



Un programme ambitieux pour la réhabilitation du parc privé ancien

Le programme communautaire d'amélioration de l'habitat privé ancien (Programme d'Intérêt Général « Habitat Durable ») engagé (2013) et programmé jusque fin 2023 (avec le soutien de l'Etat et de l'Agence nationale de l'habitat - Anah ; et à travers un partenariat avec le Conseil Départemental du Nord) a déjà permis au 31 décembre 2020 de réaliser près de **12 M€ de travaux au bénéfice de près de 750 propriétaires privés** occupants (aux revenus modestes) et propriétaires bailleurs, avec **un montant global de subventions mobilisées de plus de 11,5 M€** (ces travaux générés par le programme communautaire le sont, **pour une très large part, au profit du tissu économique local** et crée donc **un effet « levier » pour les artisans** de notre territoire).

Ce programme d'envergure permet à Coeur d'Ostrevent - qui a consacré en 2020 **un budget de 600 000 €** à son fonctionnement - **d'accompagner les ménages de notre territoire pour l'amélioration du confort de leur logement et de leur qualité de vie, principalement dans le domaine de la lutte contre la précarité énergétique** (tout en permettant, par la même, de **réduire leur facture énergétique**). Ce programme communautaire s'inscrit dans **une stratégie plus large de lutte contre le logement indigne et insalubre** puisque Coeur d'Ostrevent :

- **A initié spécifiquement en 2020 une étude pour la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain et Opération de**

Restauration Immobilière sur les communes d'Aniche, d'Auberchicourt et de Somain. Les conclusions de l'étude doivent permettre d'intervenir - sur les 5 prochaines années - de manière incitative et coercitive pour traiter le bâti ancien afin d'offrir de meilleures conditions de logement dans le parc locatif privé et d'enrayer le phénomène de dégradation du bâti, mais aussi d'intervenir en faveur de la redynamisation des centres-villes.

- **A engagé fin 2020 la mise en œuvre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le déploiement en phase pré-opérationnelle du dispositif Permis de louer / Permis de diviser sur le territoire communautaire** dans le but de lutter contre les propriétaires indélélicats.



Engagement pour le Renouveau du Bassin minier

Concernant Cœur d'Ostrevent, les cités minières retenues sont les suivantes :

Cité minière		
Commune	Nom de la cité minière	Nombre de logements
Fenain	Cité Agache (Maisons & Cités)	134 logements
Hornaing	Cité Heurteau (SIA Habitat)	153 logements
Masny	Cité du Champ Fleuri (Maisons & Cités)	410 logements (dont 114 camus bas)
Pecquencourt	Cité Barrois (Maisons & Cités)	322 logements
Somain	Cité du Chauffour (SIA Habitat)	106 logements
Somain	Cité du Bois Brûlé (Maisons & Cités)	123 logements
TOTAL		1 248 logements (6 cités minières)

L'ÉTAT D'AVANCEMENT ET LES PERSPECTIVES

Les 6 schémas directeurs sont finalisés.

Les travaux de rénovation des logements se déroulent de la manière suivante :

Commune	Cité minière	Nbre de lgts	Coût des travaux (indicatif)	Nombre de logements
Fenain	Cité Agache (Maisons & Cités)	134 lgts	8,5 M€	Ordre de service de démarrage des travaux : septembre 2021
Hornaing	Cité Heurteau (SIA Habitat)	153 lgts	11,5 M€	Engagement des travaux : mars 2019 A ce jour : une centaine de logements livrés
Masny	Cité du Champ Fleuri (Maisons & Cités)	410 lgts (dont 114 camus bas)	19 M€	1 ^{ère} tranche : mars 2021 2 ^{ème} tranche : mai 2021
Pecquencourt	Cité Barrois (Maisons & Cités)	322 lgts	28 M€	1 ^{ère} tranche : décembre 2019 2 ^{ème} tranche : avril 2021 3 ^{ème} tranche : mars 2022
Somain	Cité du Chauffour (SIA Habitat)	106 lgts	6,5 M€	Ordre de service de démarrage des travaux : mars 2021
Somain	Cité du Bois Brûlé (Maisons & Cités)	123 lgts	9 M€	Ordre de service de démarrage des travaux : juillet 2021

Globalement et sur la durée, concernant **la rénovation des cités minières du territoire communautaire, c'est une enveloppe financière de près de 9M€** qui sera mobilisée par Cœur d'Ostrevent.

La culture pour tous

La politique culturelle conduite par Cœur d'Ostrevent participe au déploiement d'un développement culturel homogène sur son territoire, en partenariat avec les communes et le réseau associatif culturel. Elle vise à développer l'accès et l'attrait de tous les habitants à la culture sur un territoire peu pourvu en équipements culturels et où l'accès à l'emploi reste difficile.

Elle se décline en 4 axes :

- Développer l'attrait culturel des habitants
- Nourrir l'éveil dès le plus jeune âge
- Animer le réseau musical des pratiques amateurs
- Continuer le chantier de la structuration du réseau de Lecture Publique

La politique culturelle se construit grâce aux soutiens financiers du Ministère de la Culture et du Département (réseau départemental de développement culturel en milieu rural). Elle compte aussi parmi ses partenaires la Médiathèque Départementale du Nord et l'Éducation Nationale.



FACILITER L'ACCÈS À LA CULTURE DES JEUNES

Le **Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA)** est un contrat engageant le Ministère de la Culture, le rectorat et la collectivité à développer le chantier de l'éducation artistique pour une durée de 6 ans. Une 7^e année de mise en place du contrat aura lieu sur l'année scolaire 2021 -2022.

Il s'adresse aux enfants et jeunes de 3 à 25 ans et leurs familles en temps scolaire et hors temps scolaire. Il est co-construit avec les nombreux professionnels du territoire en charge des publics : les établissements scolaires du premier et second degré, les structures du hors temps scolaire : associations, maisons des jeunes, de quartier, bibliothèques et médiathèques, établissements médico-sociaux, etc.

Ce dispositif est totalement financé par Cœur d'Ostrevent et le Ministère de la Culture.

Les objectifs visés :

- Permettre au plus grand nombre d'enfants et de jeunes d'appréhender la création contemporaine en provoquant la rencontre
- Développer l'esprit critique de ces enfants et jeunes par le biais de la discussion, de l'échange
- Réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture
- Mettre en place une éducation cohérente, intercommunale, mutualisant l'offre des structures culturelles et les projets des établissements scolaires, structures de proximité.

Pendant quatre mois (deux séries de deux résidences sur l'année scolaire), quatre artistes sont accueillis en résidence-mission sur le territoire de Cœur d'Ostrevent. Ces résidences sont réparties en bassin de vie (voir carte).

Les artistes donneront à voir et à comprendre leur démarche artistique et leur processus de création.

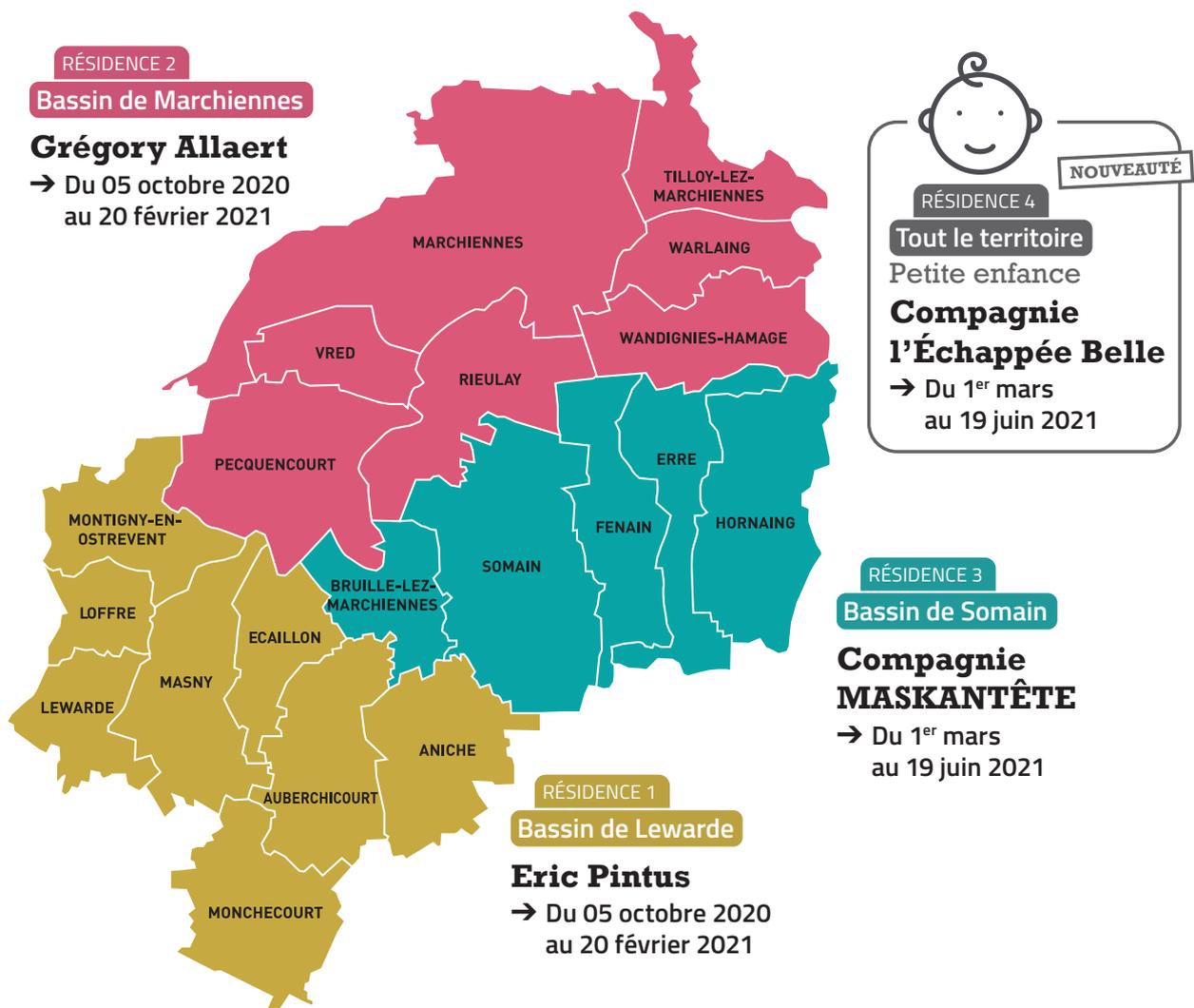
Ces interventions nommées «gestes artistiques» verront le jour grâce à une étroite collaboration entre l'artiste et une équipe pédagogique. Elles auront lieu au sein d'une école,

d'une structure socio-culturelle, etc. Elles pourront prendre des formes diverses et variées et se concluent par des restitutions.

L'artiste est également invité à faire découvrir son répertoire artistique grâce à des spectacles, performances, exposition, etc.

Chaque année, environ 8000 enfants en temps scolaire ou hors temps scolaire participent à ce contrat.

CARTE DES BASSINS DU CLEA 2020-2021



APPORTER PLUS DE SERVICES À LA POPULATION

Depuis 2017, la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent a pris la compétence de Lecture Publique.

L'objectif principal est de mettre en réseau ces bibliothèques : système informatique, portail internet, programmation culturelle, afin d'apporter plus de services à la population.

En 2019, lors de la première phase, elles sont 9 bibliothèques à avoir intégrées volontairement à ce réseau (Aniche, Auberchicourt, Bruille-lez-Marchiennes, Erre, Fenain, Hornaing, Pecquencourt, Rieulay et Warlaing).

Une nouvelle vague de six nouvelles communes ont décidé d'intégrer ce réseau : Montigny, Ecaillon, Monchecourt, Somain, Vred, Marchiennes, l'ouverture du service se fera au plus tard en juillet 2021.

Le réseau de lecture publique permet de répondre à un intérêt public en direction des habitants, chaque commune de son côté reste propriétaire des locaux, gestionnaire du personnel et dédie un budget municipal pour le fonctionnement.

Ce réseau permet de mutualiser les services et les offres et ainsi proposer un niveau de services plus performants.

Ainsi chaque habitant inscrit bénéficie :

- D'une **carte de lecteur unique** permettant un accès aux 9 bibliothèques et médiathèques
- D'**horaires d'ouverture diversifiés**
- D'un **catalogue commun** pour l'ensemble de ces bibliothèques et d'un **accès à des ressources** numériques en ligne (presse, formation, e-books, etc.)
- D'**animations culturelles** régulières, **gratuites**, et à destination de tous
- D'un **portail en ligne** et d'une **application** pour consulter et réserver depuis chez soi, prolonger les durées de prêt, de s'informer des nouveautés
- D'une **tarification commune** attractive : 5 euros, une fois, pour les habitants de Cœur d'Ostrevent.
- Gratuit pour les jeunes, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux.
- Mais aussi d'ordinateurs en libre-service, accès WIFI, service de drive, etc.

J'  ma bibli!

DES BIBLIOTHÈQUES EN RÉSEAU POUR PLUS DE SERVICES



PROMOUVOIR LES ACTIONS CULTURELLES

La communication est l'une des clés à la mobilisation du public.

Bien communiquer repose sur deux enjeux :

- Faire savoir et faire connaître les actions auprès des habitants et leur donner envie d'y participer
- Rendre lisible notre action

Une communication régulière est mise en place pour promouvoir les différentes actions menées durant toute l'année :

- **3 agendas culturels par an** : le premier couvre la période de janvier à mars, le deuxième d'avril à juillet et un troisième de septembre à décembre. Ils sont diffusés dans les communes, bibliothèques, structures communales en lien avec la culture, pharmacies et boulangeries.
- **1 brochure présentant le programme du Festival « Lire en Ostrevent »**, festival de lecture publique (6^{ème} édition en 2020)
- **1 livret sur le dispositif CLEA**, mis à disposition dans les mairies et les bibliothèques et distribué aux équipes enseignantes et sociales.

- **3 journaux Coeur d'Ostrevent Magazine par an**, distribué en toute boîte
- **1 site Internet de la collectivité** : <http://www.cc-coeurdostrevent.fr> sur la page d'accueil : Agenda présentant les actions et spectacle culturels à venir
- **1 portail Internet du Réseau de Lecture Publique** : <http://www.bibliotheque.cc-coeurdostrevent.fr> avec la présence d'un agenda valorisant uniquement les actions culturelles menées dans les bibliothèques mises en réseau
- **1 page Facebook**
- **1 newsletter culture** pour les habitants intéressés et **1 newsletter spécifique pour les adhérents des bibliothèques**

La variété des supports permet de toucher un large public tout en tenant compte de l'évolution des pratiques.





Lutter contre la fracture numérique

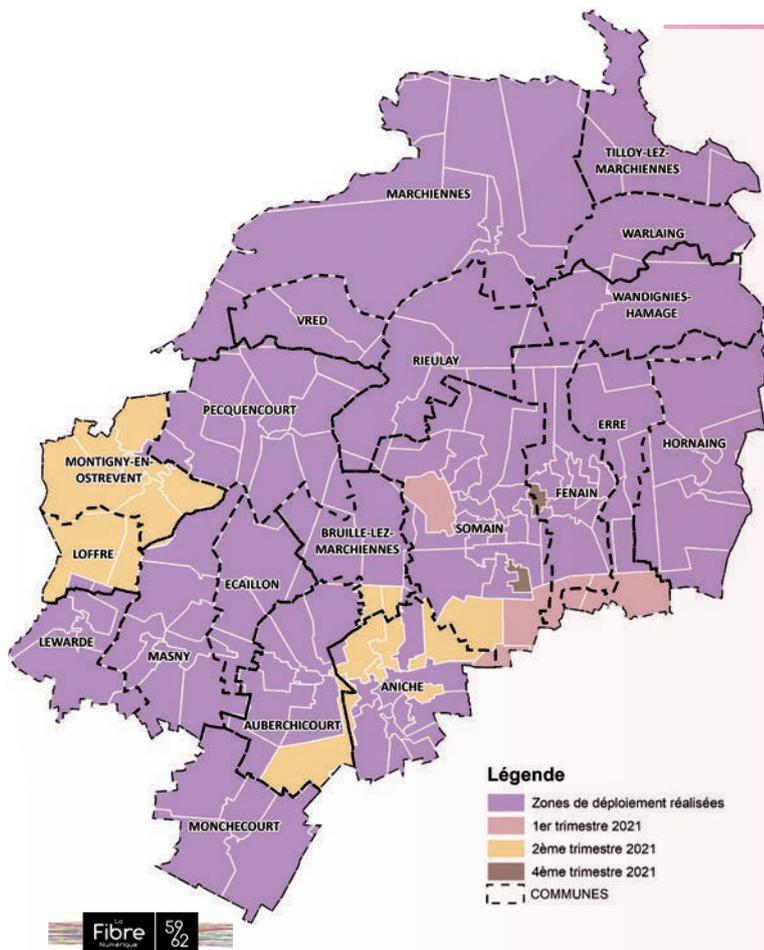
La Communauté de Communes est fortement impliquée dans l'aménagement numérique de son territoire et considère le développement du Très Haut Débit comme un élément fondamental de son attractivité. C'est pourquoi, la collectivité s'est engagée sur **l'installation de 33 295 prises d'ici la fin de l'année 2021 et sur un financement à hauteur de 30 € la prise*, soit un budget de 998 850 €.**

La mise en œuvre de ce réseau Très Haut Débit a été confiée au Syndicat mixte La Fibre Numérique 59/62 qui a missionné l'entreprise Cap Fibre. Celle-ci déploie la fibre optique sur le territoire depuis 2018. **Fin 2020, 21 245 prises ont été déployées et parmi celles-ci 6 850 foyers bénéficient d'un abonnement fibre.**

A ce jour, les habitants d'Écaillon, Hornaing, Lewarde, Marchiennes, Masny, Monchecourt, Pecquencourt, Rieulay, Tilloy-lez-Marchiennes, Vred, Wandignies-Hamage et Warlaing peuvent accéder à la fibre. Celle-ci a donc été déployée sur **12 des 20 communes du territoire.**

Le chantier se poursuit en 2021 dans les communes d'Aniche, Auberchicourt, Bruille-lez-Marchiennes, Fenain et Somain, où la fibre a été déployée en partie ainsi que dans les communes de Loffre et Montigny-en-Ostrevent.

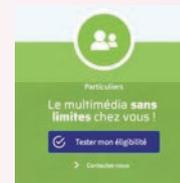
* Le prix de la prise est de 1 260 €, pris en charge par le Syndicat mixte La Fibre Numérique 59/62 à travers un montage financier public-privé. Le privé finance 80 du prix de la prise. La part publique, le solde. L'État intervient à hauteur de 110 €. Les 150 € restants sont répartis entre la Région, les deux départements et Cœur d'Ostrevent.



Comment vérifier son éligibilité ?

Vous souhaitez vous raccorder à la fibre optique ? Pour cela, vous devez tout d'abord vérifier si votre logement est éligible en vous rendant sur le site www.capfibre.fr.

Cliquez sur :



Entrez ensuite votre adresse dans le champ "avec auto-complétion" :



Si la pastille positionnée sur votre habitation est verte, vous êtes éligible à la fibre. C'est à vous de faire les démarches auprès d'un fournisseur d'accès à Internet pour vous y raccorder.



Si la pastille est grisée, cela signifie qu'une maintenance est en cours. Il vous faudra attendre la fin de ces travaux pour pouvoir obtenir la fibre.



Si la pastille est rouge, vous n'êtes pas encore éligible. Les travaux de déploiement sont en cours dans votre rue ou vont bientôt débiter.



Si la pastille est violette, votre raccordement sera plus long (de l'ordre de 6 mois). Il vous est conseillé de contacter l'entreprise CAPFIBRE pour en connaître toutes modalités au **0 800 159 162** Service à appel gratuit

ENCOURAGER DES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES



« UN MASQUE, UN HABITANT », une opération de solidarité exemplaire !

Lors du premier confinement du printemps, la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, en collaboration avec l'association APRES, a lancé auprès des habitants du territoire un appel à la mobilisation pour confectionner des masques anti-projections.

Une initiative citoyenne de grande ampleur s'est mis en branle entre le Cœur d'Ostrevent, les 20 communes et ses habitants (72 000 habitants). Ce sont alors plus de 300 couturières qui se sont mis à pied d'œuvre, en lien étroit avec les agents de Cœur d'Ostrevent, afin de relever le défi de confectionner et distribuer en porte à porte un masque lavable et réutilisable pour chaque habitant du territoire. Ceci, avant la levée du confinement le 11 mai 2020.

Suite à cette opération, en juillet 2020, un nouveau chantier d'insertion du Centre de Formation de Cœur d'Ostrevent a été mis en place employant 10 femmes du territoire en insertion. Leur priorité : fournir les communes du territoire qui ont passé commande pour leurs habitants. Les masques qu'elles confectionnent en atelier sont certifiés par l'AFNOR et la Direction Générale de l'Armement. Ils sont réalisés avec du tissu blanc de qualité, trois couches très exactement qui garantissent une efficacité de filtration des particules supérieure à 95% et qui les rendent également agréables à porter.





Un partenariat fort avec A PRO BIO

Convaincue des bienfaits en termes de santé publique, de biodiversité, de lien social et de développement économique de l'agriculture biologique locale et plus largement de l'alimentation responsable, **l'association A PRO BIO œuvre depuis 1994 au développement de la filière bio régionale.**

Depuis 2015, A PRO BIO accompagne ainsi le Cœur d'Ostrevent au développement de la filière bio locale à travers l'introduction de produits bio et locaux au sein de la restauration collective et la sensibilisation de ses citoyens. Après avoir réalisé un premier diagnostic, un accompagnement a été réalisé auprès de communes volontaires, et l'attrait du territoire pour des missions de sensibilisation s'est vérifié en 2018. En 2019, A PRO BIO a donc continué ces actions de sensibilisation auprès de différents publics. La cuisine centrale d'Hornaing ayant souhaité accroître sa part en produits bio, l'association a également entamé un travail de recherche de fournisseurs en région pour répondre à cette demande.

Compte-tenu du niveau d'avancement du projet depuis 2015, l'intervention sur le territoire pour l'année 2020 s'est déclinée de différentes manières :

- **Animation d'une dynamique territoriale d'introduction de produits locaux et bio en restauration collective** avec les communes et établissements volontaires (dans la continuité des actions déjà menées depuis 2015 et dans l'actualité de la loi EGalim qui doit être anticipée dès 2020)
- **Participation au comité de sélection du projet d'installation en maraîchage biologique** sur la commune de Lewarde dans l'objectif de permettre des débouchés locaux à une production bio locale
- **Sensibilisation du personnel et des convives des établissements d'accueil collectif** (écoles, CCAS, EHPAD...) aux enjeux de l'agriculture biologique et de l'alimentation responsable (perturbateurs endocriniens, gaspillage alimentaire, saisonnalité...)
- **Sensibilisation des citoyens aux enjeux de l'agriculture biologique et de l'alimentation responsable** à l'occasion d'événements publics (marchés, événements sportifs...)

A noter que l'accompagnement d'A PRO BIO s'inscrit dans le cadre de la Loi Alimentation, qui fixe pour objectif à la restauration collective 50 % de produits bénéficiant de signes de qualité, dont une part minimale de produits issus de l'agriculture biologique de 20 % à l'horizon 2022.

L'action s'inscrit également dans la continuité de la signature par Cœur d'Ostrevent de la charte des « Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens » : en effet, 6 résidus de pesticides sur 10 retrouvés dans notre alimentation sont suspectés d'être des perturbateurs endocriniens. Le développement de la consommation de produits issus de l'agriculture biologique sur le territoire constitue ainsi une réponse forte et pertinente à cet enjeu de société.



Xavier Planchon, maraîcher bio a répondu à l'appel à candidature lancé par le Cœur d'Ostrevent.

CHIFFRES CLÉS

MASQUES

- Confection en un mois de temps de 75 000 masques, distribués gratuitement à la population avant la sortie du premier confinement.
- Lancement en Juillet 2020 à Ostrevent Insertion (centre de formation de Cœur d'Ostrevent) d'un nouveau chantier d'insertion de confection de masques : 12 personnes en formation.
- Fabrication de 40 000 masques dont 8000 « enfants » par le chantier d'insertion « couture », distribués gratuitement à la population de novembre à décembre.

FIBRE OPTIQUE

- 33 295 prises raccordées au très haut débit fin 2021 – montant : 998 850 euros.

DÉCHETS MENAGERS

Pour 2020 :

- 32 000 t de déchets collectés en porte-à-porte pour les 5 services proposés en porte-à-porte, soit 451 kg/hab.
- + 1 238 t d'encombrants collectés pour l'opération spéciale de fin avril-début mai (sortie de confinement).
- 3 148 rdv spécial encombrants (porte à porte).

HABITAT / ENGAGEMENT RENOUVEAU DU BASSIN MINIER

- Cités dont la rénovation est engagée ou en cours :
 - Pecquencourt : 321 logements (travaux sur 4 ans) – démarrage en décembre 2020.
 - Hornaing : 153 logements – travaux engagés en mars 2019.
- Programme d'intérêt général (PIG) :
 - 140 logements « aidés » en moyenne par an.
 - 280 000€ complétés par des subventions de l'Etat, ANAH, région, et département.

AIDES COVID 1 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

211 entreprises aidées pour un montant de 412 820 euros :

- Plus de 300 appels téléphoniques traités par la cellule de crise du service Développement Economique et Emploi pour répondre aux inquiétudes, demandes de renseignements des entreprises.

- 207 entreprises de moins de 5 salariés ont bénéficié d'une subvention d'un montant maximum de 1 500 €. 45 d'entre elles, ont également obtenu un prêt d'honneur, c'est-à-dire une avance remboursable (sans caution, sans garantie et sans intérêts) d'un montant maximum de 3 000 €, avec un différé de remboursement de 6 à 12 mois.
- 4 entreprises de 6 à 10 salariés ont obtenu une avance remboursable d'un montant maximum de 5 000 €, avec également un différé de remboursement de 6 à 12 mois.
- Le principal critère d'attribution était la perte en avril 2020 de plus de 70 % du chiffre d'affaires par rapport à avril 2019.
- Autre mesure prise durant ce premier confinement, l'annulation des loyers pour les entreprises locataires des bâtiments communautaires de Cœur d'Ostrevent. 9 entreprises ont pu en bénéficier. Cela représente une exonération de 32 000 € de loyers.

AIDES COVID 2 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 150 appels téléphoniques traités par la cellule de crise.
- 244 entreprises aidées pour un montant global de 342 000 €.
- Montant pour le fonds de solidarité : 276 000 €.
- Sur les 244 dossiers, une centaine ont fait (en plus) une demande d'aide au loyer et charges fixes pour un montant estimé à 60 000 €.
- Il faut rajouter l'aide également aux 9 entreprises des deux villages d'entreprises, exonération de 32 000 €.
- Une campagne Facebook pour soutenir les commerçants fermés administrativement ayant mis en place un système de livraison, drive, clic & collecte ou toute autre initiative innovante.

DÉVELOPPEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS

- 65 entreprises sur les zones d'activités.
- 1500 personnes employées.
- Barrois : taux d'occupation à 14 % et taux d'occupation projeté à 89,70 %.
- La Renaissance : taux d'occupation à 81,7 % et taux d'occupation projeté à 86,3 %.
- De Sessevalle : taux d'occupation à 35,4 %.

CELLULE EMPLOI

- Création de la cellule emploi formation en 2018 et reprise de la compétence à partir de juin 2018.

Chiffres 2020 :

- 48 permanences de proximité dans les quartiers,
- Plus de 250 personnes reçues, accompagnées, orientées
- Plus de 500 contacts entreprises,
- Plus de 15 000 heures d'insertion,
- Près d'une centaine d'offres recueillies,
- Près de 50 retours à l'emploi dont 20 dans le cadre de la clause d'insertion.
- Accompagnement de plus de 300 personnes dans leurs parcours d'insertion vers l'emploi (période juin 2018 à fin 2019).
- Des permanences régulières de proximité.
- Reprise de la compétence « clause d'insertion » à partir de juin 2018 :
 - Plus de 22 000 heures d'insertion accompagnées qui ont bénéficié à plus de 40 personnes.
 - Plus d'une centaine d'offres d'emploi traitées avec 60 % des offres pourvues par la cellule (chiffres portant sur la période juin 2018 à fin 2019).

MOBILITÉ

- Compétence nouvelle prise au 1^{er} mars 2019.
- Couverture de l'ensemble du territoire assuré au 1^{er} sept 2019.
- Montant investi : 1 million d'€ en 2019 et 2 millions en 2020.

CULTURE

- 8000 enfants sont associés aux résidences artistiques chaque année.
- Début de l'été 2021 : le réseau s'élargit à 15 bibliothèques. Accès aux bibliothèques : 5 euros par personne une fois à vie.
- 1 000 personnes pour le festival Lire en Ostrevent.

Aniche
Auberchicourt
Bruille-lez-Marchiennes
Ecaillon
Erre
Fenain
Hornaing
Lewarde
Loffre
Marchiennes
Masny
Monchecourt
Montigny-en-Ostrevent
Pecquencourt
Rieulay
Somain
Tilloy-lez-Marchiennes
Vred
Wandignies Hamage
Warlaing



Cœur Communauté
de Communes
d'Ostrevent

Allée du Bois
59287 Lewarde
Tél. +33(0)3 27 71 37 37

www.cc-coeurdostrevent.fr